

www.condorcet.be



HAUTE ECOLE  
Provinciale de  
HAINAUT

CONDORCET

## Calendrier et plan de suivi des recommandations des experts

---

Bachelier Instituteur(trice) primaire



Enseignement  
organisé par la



## Commentaire général

Comme nous l'avons déjà présenté dans le rapport d'auto-évaluation et comme cela été souligné le rapport final de synthèse, de nombreuses actions ont été débutées avant la visite de experts.

La section « Instituteur primaire » a profité de la mise en œuvre du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études non seulement pour améliorer la qualité de son enseignement mais aussi pour rencontrer certaines recommandations des experts.

Dans ce cadre, des réunions inter-implantations, disciplinaires ou interdisciplinaires, ont été organisées afin de :

- construire un nouveau programme d'études découpé en Unités d'enseignement cohérentes en termes de compétences mobilisées, d'objectifs ou d'acquis d'apprentissage ;
- rédiger des fiches ECTS communes ;
- ...

Ces réunions sont ou ont été l'occasion d'insuffler une nouvelle culture de travail collaboratif au sein de la section.

Chacune des recommandations de la Commission des experts est associée à une ou plusieurs propositions d'actions regroupées au sein des axes suivants dans le tableau annexé :

- repenser le pilotage de la section ;
- améliorer le programme d'études ;
- redéfinir et engager les activités d'intégration professionnelle
- intégrer le rapport à la recherche dans la formation
- favoriser l'ouverture au monde extérieur.

Ce calendrier et plan de suivi ont été discutés et validés par le Conseil de Catégorie en date du 12 novembre 2014, après avis auprès des enseignants.

**Axe 1 – Repenser le pilotage de la section**

Recommandations / Forces / Nouvelles options stratégiques	Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Degré de réalisation	Échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<p><b>Recommandation n°1 –</b> Déterminer parmi les différences de fonctionnement (entre les sites et entre les individus) celles qui doivent être conservées et celles qui doivent être dépassées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Établissement d'une liste des pratiques divergentes et convergentes :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>o typologie des pratiques de section (AFP et stages, activités complémentaires, contenus des activités d'apprentissage, modalités d'évaluation...);</li> <li>o présentation en réunions de section et au Conseil de catégorie ;</li> <li>o décision concernant les actions divergentes à conserver et les actions convergentes à mettre en œuvre ;</li> <li>o planification et suivi.</li> </ul> </li> </ul>	**	<p align="center">Le comité de direction</p> <p align="center">Les équipes pédagogiques associées aux différentes UE</p>	A définir	2016-2017	<p>Information des personnel suite aux décisions prises dans les différentes instances (Conseil de catégorie, réunions de section...)</p> <p>Adoption de documents communs (à 80%)</p> <p>Contenus des fiches ECTS adaptés aux décisions prises</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en évidence des divergences et convergences entre enseignants partageant les mêmes UE à l'occasion des rencontres des équipes pédagogiques des 3 implantations dans le cadre de la mise en place du nouveau Paysage de l'enseignement supérieur : constitution de fiches ECTS convergentes pour les blocs 2 et 3</li> </ul>	***	<p align="center">Le conseil de catégorie</p>	A définir	05/2015		
<p><b>Recommandation n°3 –</b> Associer davantage les personnels aux prises de décision</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement d'une réflexion sur le mode de fonctionnement des organes de consultation et de décision grâce aux méthodes créatives :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>o problématisation (circulation de l'information, implication des étudiants, rôles des membres des conseils...);</li> <li>o expressions divergentes ;</li> <li>o proposition de solutions innovantes ;</li> <li>o Actions correctives.</li> </ul> </li> </ul>	**	<p align="center">Le comité de direction et les équipes des différentes implantations</p>	A définir	06/2016	<p>Meilleure participation des membres de la communauté éducative (enseignants, étudiants, personnel administratif) aux différents organes consultatifs ou décisionnels.</p> <p>Quorum atteint à chaque réunion.</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'actions permettant d'impliquer davantage le personnel dans la prise de décision concernant les pratiques de la section primaire : travail préparatoire en section par implantation ; synthèse au travers de réunions d'un nombre limité de collègues représentatifs des différentes implantations de la section.</li> </ul>	**					

<p><b>Recommandation n°4 –</b></p> <p>Mettre en place une « concertation d’action » plus qu’une « concertation de débat »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de groupes de travail (disciplinaires/par unité d’enseignement) travaillant sur différentes questions. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>o mise en œuvre du Décret Paysage (détermination des contenus, acquis d’apprentissage, ressources de cours, modalités d’évaluation...);</li> <li>o actions menées dans le cadre du projet « Creative school Lab » ;</li> <li>o partage de pratiques dans le domaine de l’ « école numérique » ;</li> <li>o participations communes à des formations continuées ;</li> <li>o création d’épreuves intégrées ;</li> <li>o ...</li> </ul> </li> </ul>	**	<p>Le comité de direction</p> <p>Les équipes pédagogiques impliquées dans chaque problématique</p>	En cours	Echéances annuelles	<p>Rédaction de fiches ECTS communes à 80 %.</p> <p>Création de formations inter-implantations en Créativité organisée dès janvier 2015.</p> <p>Production / Augmentation du nombre d’ évaluations intégrées, notamment pour les UE « Activités d’intégration professionnelle »</p> <p>Relevé annuel des actions menées à bien présenté au Conseil de catégorie et dans les réunions de section</p>	
---	--	----	--	----------	---------------------	---	--

**Axe 2 – Améliorer le programme d’études**

<b>Recommandations / Forces / Nouvelles options stratégiques</b>	<b>Description des actions</b>	<b>Degré de priorité</b>	<b>Responsable(s)</b>	<b>Degré de réalisation</b>	<b>Échéances</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Conditions de réalisation</b>
<p><b>Recommandation n°2 -</b></p> <p>RE-construire collectivement projet, programme, profil de sortie, pratiques de formation et d’évaluation dans le cadre des réformes en cours</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions entreprises dans le cadre de la mise en œuvre du « Décret Paysage » ; <ul style="list-style-type: none"> <li>o constitution d’Unités d’Enseignement ;</li> <li>o détermination de contenus de formation, d’acquis d’apprentissage... communs aux différents sites ;</li> <li>o travail réflexif : bilans et actions correctives après consultation des équipes</li> <li>o rédaction d’un profil de sortie en accord avec les acquis d’apprentissage rédigés pour les blocs 1,2, et 3 et le référentiel des compétences de l’enseignant.</li> </ul> </li> </ul>	***	<p>Le comité de direction</p> <p>Les équipes pédagogiques</p>	En cours	Rentrée académique 2015-16	<p>Cohérence du programme</p> <p>Clarification des objectifs</p> <p>Clarification du profil de sortie et utilisation à l’occasion de la présentation des fiches ECTS et dans les activités d’intégration professionnelle</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans ce cadre, proposer des parcours différenciés en 1ère année (étalement, remédiation, module « promotion de la réussite » pour les étudiants recommençant le bloc 1....)</li> </ul>	***	<p>La direction et les équipes de promotion de la réussite</p>	En cours	Janvier 2015	<p>Différenciation des parcours (étalement, promotion de la réussite) en fonction des parcours antérieurs ou des résultats obtenus à des test diagnostics ou, au</p>	<p>Financement des HE, notamment des modules de promotion de la réussite.</p>

						plus tard, à la session de janvier	
	- Mettre à disposition des étudiants une présentation claire des modalités de parcours dans le cadre du nouveau paysage de l'enseignement supérieur	***		En cours		Réalisation d'un vademecum de l'étudiant	
	- Questionner les étudiants sur la structure et les contenus des contrats pédagogiques ou fiches ECTS (selon eux, ce qui est nécessaire/utile, accessoire/inutile, clarté/opacité... de ces documents) -	***	La direction et le service qualité	A définir	2016-2017		
<b>Recommandation n°5</b> - Remettre l'évaluation des étudiants dans la perspective d'une formation professionnelle (pilotée par le métier et non pas surtout par le diplôme)	- Présenter les fiches ECTS sous l'angle du rapport entre les contenus, acquis d'apprentissage, modalités d'évaluation et le référentiel des compétences de l'enseignant	**	Les équipes pédagogiques	En cours	2015-2015	Meilleure affiliation professionnelle des étudiants au métier d'instituteur(trice) primaire se traduisant notamment par l'adoption d'une posture réflexive dans les différentes productions des étudiants.	
	- Conférer un sens plus précis aux évaluations formatives, notamment en stages, débriefer l'activité observée juste après celle-ci (dans certains cas, la reconstruire) afin de permettre à l'étudiant de progresser en cours de stage.	**		A définir	2016-2017		
<b>Recommandation n°12</b> - Clarifier les objectifs assignés à l'académie d'été	- Définir, verbaliser les objectifs de l'académie d'été	**	Le comité de direction, le Service de la Promotion de la réussite et les équipes pédagogiques	A définir	Rentrée académique 15-16	Rédaction d'un document intégrant les objectifs précis de l'académie d'été à sa présentation (brochure).	

**Axe 3 - Redéfinir et engager les activités d'intégration professionnelle**

<b>Recommandations / Forces / Nouvelles options stratégiques</b>	<b>Description des actions</b>	<b>Degré de priorité</b>	<b>Responsable(s)</b>	<b>Degré de réalisation</b>	<b>Échéances</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Conditions de réalisation</b>
<b>Recommandation n°9</b> - Organiser dans la formation (de BAC 1) le travail de mise à l'épreuve du projet professionnel de l'étudiant	- Mise en place d'un stage d'observation au 1er quadrimestre avec retour en Atelier de Formation Professionnelle	**	Le Directeur de catégorie, accompagné du comité de direction	A définir	2015-16	Organisation d'un stage d'observation dans le courant du 1 <sup>er</sup> quadrimestre du bloc 1, suivi d'un debriefing en AFP	Capacité d'accueil des écoles de stage.
<b>Recommandation n°10</b> - Mettre en place sur tous les sites de réelles co-animations dans les AFP	- Réexaminer les modalités générales et spécifiques d'encadrement pour renforcer les actions simultanées des enseignants dans le cadre des AFP.	**			Rentrée 15-16	Co-encadrement des AFP	Financement HE

	- Placer l'action des différentes implantations entre libertés et convergences pédagogiques	**			Rentrée 16-17	Publication d'un calendrier annuel des AFP	
	- Mise en place d'une coordination des AFP sur chacune des implantations	**			Rentrée 15-16	Rédaction d'un document présentant les modalités générales et spécifiques (par implantation) d'organisation des AFP	

#### Axe 4 – Intégrer le rapport à la recherche dans la formation

Recommandations / Forces / Nouvelles options stratégiques	Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Degré de réalisation	Échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<b>Recommandation n°11</b> – Aider les étudiants à donner du sens au TFE	- Insérer systématiquement la question de la production du savoir et le rapport au métier dans les activités d'apprentissage « Initiation à la recherche, préparation au TFE et épistémologie des disciplines » sur toutes les implantations : blocs 1 et 2	**	Les enseignants en charge de la préparation et/ou de l'encadrement des TFE	Partiel	2016-2017	Publication d'un nouveau référentiel TFE. Présentation systématique dans le TFE des enjeux et du contexte dans lequel se réalise la recherche menée mais aussi de l'apport des résultats dans la pratique enseignante.	
	- Revoir le fascicule TFE (et la grille d'évaluation) notamment en insistant sur la démarche constructiviste et scientifique à mettre en œuvre et sur la rédaction scientifique	*		En cours	2015-2016		
	- Prévoir un module « accompagnement des étudiants dans le cadre du TFE » à destination des enseignants qui le désirent dans les activités proposées à l'occasion des réunions de la section primaire.	*		A définir	2015-2016		
	<b>Recommandation n°8</b> – Inscrire la recherche dans les contenus de formation des étudiants par leur participation à une formation-action-recherche	- Faire intervenir des acteurs extérieurs issus du monde de la recherche (étudiants en sciences de l'éducation en master 2, par exemple) - Inscrire la question dans le scénario de la « masterisation » de la formation des enseignants		* *	A définir		


#### Axe 5 – Favoriser la mobilité des personnels enseignants et des étudiants

Recommandations / Forces / Nouvelles options stratégiques	Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Degré de réalisation	Échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<b>Recommandation n°13</b> – Renforcer le développement professionnel des enseignants	- Stabiliser les attributions, ce qui motiverait les enseignants à approfondir et/ou à actualiser leur expertise dans certains domaines	**	Le comité de direction, associé au responsable du Service d'Appui et de Formation pour les	En cours, mais à développer progressivement	2016-17	Plus grande participation des enseignants aux programmes de formation continuée	Financement de la HE
	- Mieux faire connaître l'offre de	**					Financement

	formation continuée de l'IFC ouverte aux enseignants du supérieur (offre en ligne, document dans les salles des professeurs...)		Enseignant			Statistiques publiées dans le rapport d'activités de la HE Condorcet	de programmes extérieurs.
	- Encourager la participation des enseignants à des colloques, réunions inter HE sur des problématiques précises : classer l'offre selon les objectifs et contenus et la diffuser	**					
	- Intégrer la question de la formation continuée dans le vademecum de l'enseignant	**					
<b>Recommandation n°14</b> – Développer la mobilité des étudiants comme des enseignants	- Dresser un cadastre des possibilités offertes aux enseignants et aux étudiants	**	Le comité de direction, associé au service des Relations internationales			Plus grande participation des étudiants aux programmes de mobilité.  Statistiques publiées dans le rapport d'activités de la HE Condorcet	
	- Définir les seuils de réussite permettant d'accéder à un stage à l'étranger.	**					
	- Mieux informer les enseignants sur ces opportunités : améliorer la présentation à l'occasion de la mise en place du nouveau site web de la HE	**					
	- Renforcer les liens avec les institutions partenaires ; créer de nouveaux liens	**					

En date du 14 novembre 2014,

Monsieur Pascal Lambert,



Directeur-Président de la HEPH-Condorcet,

Monsieur Gérard Godfraind,



Directeur de la Catégorie pédagogique,

Monsieur Benoit Claus,



Coordonnateur Qualité pour l'entité primaire

Monsieur Raphaël Pezzotti,



Coordonnateur Qualité pour l'entité primaire